

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION (à conserver)

Demande de subvention attribuant une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf – dispositif 2022

Critères d'éligibilités

Pour obtenir la subvention de la CCPO, il faut :

- Habiter sur les communes de la CCPO : Chaponnay, Communay, Saint-Symphorien d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Marennes et Ternay ;
- L'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo cargo ou pour l'électrification d'un vélo standard réalisé par un professionnel ;

Modèle des cycles pouvant bénéficier d'une subvention :



- L'acquisition de vélos à assistance électrique neuf
- L'acquisition de vélos cargos neuf
- L'électrification d'un vélo standard

Il est ici précisé que chaque foyer, identifié à la même adresse, ne pourra bénéficier que d'une seule participation.

Durée du dispositif

Il est possible de demander une subvention **du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022**



- La date d'achat du cycle devra avoir été réalisée dans un délai maximum de 3 mois avant le dépôt de la demande de subvention (date de réception en CCPO faisant foi) ;
- La date limite pour déposer une demande est fixée au 31 décembre 2022

Type d'aide

Une **subvention de 200€** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo cargo ou pour l'électrification d'un vélo standard réalisé par un professionnel. Cependant, le montant de l'achat doit être à minima de 200€.

Dans la limite des crédits budgétaires affectés à l'opération. Lorsque le nombre de 100 subventions allouées est atteint le demandeur recevra un courrier expliquant les motifs du refus de sa demande.

Composition du dossier

- Formulaire de demande de subvention dûment rempli et signé ;
- Une copie de la facture d'achat à son nom propre et qui doit être inférieure à 3 mois lors du dépôt du dossier (pas de ticket de caisse). Ce document devra clairement indiquer le type de cycle acheté ;
- Une copie du certificat d'homologation du VAE ;
- Une attestation de pose du kit électrique par le vendeur, ce document doit aussi certifier le respect de la norme NF EN 15194 pour les cycles électrifiés, indiquer la puissance du moteur ainsi que la mention « pas d'accélérateur » ;
- Un justificatif de domicile (taxe d'habitation, facture d'eau...) de moins de trois mois ;
- Un Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Un questionnaire mobilité douce et durable renseigné.

En signant cette demande de subvention, le bénéficiaire certifie l'exactitude des informations transmises dans le dossier.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement des enveloppes financières dédiées à ce projet.

Sur la base de la réception d'un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon, de la complétude des pièces et en fonction du nombre de subvention déjà allouées, la mise en paiement sera effectuée par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire.

Le formulaire et les pièces justificatives sont à retourner à la CCPO 1 rue du Stade 69360 SAINT-SYMPHORIEN D'OZON ou par mail : ccpo@pays-ozon.com.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION (à retourner)

Demande de subvention attribuant une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf – dispositif 2022

Identification du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Caractéristique du dispositif

Marque du vélo à assistance électrique :

Nom du fournisseur (magasin, site internet, ...) :

Date d'achat* :

** Vous devez présenter une preuve d'achat (facture à votre nom). Seuls les pièges achetés à partir du 1 janvier 2022 sont éligibles à la subvention.*

Engagement du demandeur

En signant ce formulaire, le bénéficiaire certifie l'exactitude des informations transmises dans le dossier et s'engage à installer le dispositif acquis et bénéficiant d'une subvention

Signature du demandeur :

Date :

Formulaire et pièces justificatives à retourner à la CCPO 1 rue du Stade 69360 SAINT-SYMPHORIEN D'OZON ou par mail : ccpo@pays-ozon.com.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

- Numéro du dossier de subvention :
- Date de réception du formulaire :
- Documents à fournir :
 - Formulaire de demande de subvention
 - Une copie de la facture acquittée d'achat inférieur à 3 mois lors du dépôt de dossier
 - Une copie du certificat d'homologation du VAE
 - Justificatif domicile
 - RIB
 - Une copie de la carte nationale d'identité ou de passeport
 - Un questionnaire mobilité douce et durable renseigné
 - Dossier complet
- Subvention accordée : Oui Non
- Observations :

En vertu de l'article 12 du Règlement général sur la protection des données – RGPD concernant la transparence des informations et des communications et modalités de l'exercice des droits de la personne concernée, toute personne peut exercer son droit d'accès sur les données qui la concernent. Les données personnelles contenues dans le dossier sont communiquées uniquement qu'aux Services financiers pour le traitement de la demande. Durée de conservation : Votre demande de subvention sera conservée pour une durée de 5 ans.

Questionnaire mobilité douce et durable – Pour mieux connaître vos motivations et vos habitudes de déplacements

• Vous êtes : Une femme Un homme

• Vous vivez : Seul En couple En couple avec enfant(s) Seul avec enfant(s)

• Vous êtes : Etudiant/Apprenti/En formation En activité Sans emploi Retraité

• Votre âge : 18-25 ans 26-35 ans 36-45 ans 46-60 ans + de 60 ans

• Pour vos déplacements, vous utilisez le plus souvent :

les transports en commun la voiture le vélo la marche à pied scooter/moto

• Le vélo sera utilisé pour vos déplacements (plusieurs choix possibles) :

travail ou lieu d'études loisirs achats, rendez médicaux ou démarches administratives

• Pratiquez-vous déjà le vélo :

non oui

• Auriez-vous acheté ce vélo même sans l'aide à l'achat :

non oui

• Pour vos déplacements, vous optez pour le vélo pour des raisons : (plusieurs choix possibles)

environnementales de santé et de bien-être

sportives financières